

PRÉSENTATION

Comme j'en faisais mention dans la présentation du dernier numéro des *Cahiers de propriété intellectuelle*, les administrateurs de la société éditrice de la revue ont su avec brio assurer une relève de prestige au sein du comité de rédaction de la revue. Ils ont aussi doté celle-ci d'un comité international de rédaction dont le rôle ne sera pas symbolique, les membres de ce comité participant pleinement à la politique éditoriale et au contenu de la revue.

La composition de ce comité international réunit des praticiens et universitaires des divers secteurs de la planète (Afrique, Australie, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est, États-Unis d'Amérique et Japon) et champs de la propriété intellectuelle. Le professeur Victor NABHAN en fera partie. Le nom des membres de ce comité sera dévoilé dans le numéro de janvier 1997.

Le comité de rédaction accueille quatre autres personnes possédant une expertise dans des domaines complémentaires et ayant démontré un dynamisme et une implication dans leur milieu, s'agissant de Lise BERTRAND, avocate chez Stikeman Elliott, précédemment chez Martineau Walker de Montréal, Louis CARBONNEAU de Softimage Inc., précédemment avocat chez Smart & Biggar de Montréal, Laurent CARRIÈRE, avocat chez Léger Robic Richard, et Stéphane GILKER, avocat chez Martineau Walker de Montréal.

Pour seconder le rédacteur en chef et préparer l'avenir, un rédacteur en chef adjoint a été désigné, en l'occurrence Laurent CARRIÈRE, et des adjoints à la rédaction responsables de tâches et de domaines particuliers ont également été nommés, s'agissant de trois jeunes personnes ayant fait preuve d'initiative et de polyvalence: Sandra BEAUCHESNE, chez Ericsson de Montréal, Lucie GUIBAULT, lauréate du dernier *Prix des Cahiers de propriété intellectuelle* et avocate chez McCarthy Tétrault de Montréal, et Stefan MARTIN, avocat chez Byers Casgrain de Montréal. Un comité de trois personnes formé de Mistrale GOUDREAU, Laurent CARRIÈRE et Ghislain ROUSSEL assumera, avec le soutien des membres du comité de rédaction et des trois adjoint(e)s à la rédaction, la planification de chaque numéro de la revue ainsi que le suivi auprès des collaborateurs.

Je souhaite la bienvenue à ces nouveaux complices. Avec de telles ressources, la revue ne pourra que mieux se porter et livrer des contenus encore plus riches et diversifiés, même si le comité de rédaction n'a jamais hésité jusqu'à ce jour à s'autocritiquer et à tenter d'améliorer la substance de chaque numéro.

Celui-ci contient l'article sur la concurrence d'Anton Carniaux dont il a été fait mention dans ma dernière présentation. La dimension internationale des droits de propriété intellectuelle est prise en considération dans les articles de Diane Leduc Campbell et Jess M. Collen relativement à certains développements survenus dans le domaine des marques de commerce.

Par ailleurs, avec les bouleversements entraînés par le réseau Internet, les *Cahiers de propriété intellectuelle* ne peuvent demeurer en reste et des questions de respect de propriété intellectuelle de fort grande importance surgissent, dont celle de l'utilisation de marques de commerce et la protection des noms de domaine. L'article de Marie Pinsonneault identifie les problèmes juridiques au regard des marques de commerce et noms de domaine alors que celui de Vincent Gautrais et Pierre-Emmanuel Moyse approfondit de manière magistrale la problématique auteur / utilisateur dans le cyberspace.

Enfin, voici un aperçu d'articles à paraître dans les livraisons futures: articles sur les droits de propriété intellectuelle au regard du droit de la concurrence avec Johanne Daniel et André Dorion, de Daniel Drapeau sur la titularité des droits dans une invention faite par un employé, de François

Guay sur la protection de l'information confidentielle, de Paul E. Geller sur le mécanisme international de règlement des différends en matière de propriété intellectuelle mis en place en 1994, de Stéphane Gilker et Alain Riendeau sur la faillite et le droit d'auteur, eh oui!!, de Lucie Guibault sur l'innovation technologique et de Barry B. Sookman sur la protection par droit d'auteur des programmes d'ordinateur aux États-Unis, en outre de chroniques de jurisprudence sur de récents jugements et d'analyse des modifications canadiennes à la législation du droit d'auteur.

Bonne lecture!

Le rédacteur en chef,

Ghislain Roussel